

FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:MACH2V)



Formation au risque machine M2

Description du service :

Le Décret 88-1056 du 14/11/1988 précise l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension et dans un environnement mécanique et thermodynamique.

OBJECTIFS :

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise
- Réaliser les travaux à effectuer en respectant les consignes de sécurité

CONTENU :

Introduction à la formation mise au point sur la réglementation relative à l'habilitation mécanique M2

- Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et des salariés
- Prendre connaissance des statiques liées aux accident de travail, à l'accident de trajet et aux maladies professionnelles
- Distinguer les principales causes d'accidents

Réaliser l'évaluation des risques mécaniques

- Mener des exercices d'évaluation des risques
- Appréhender le principe de signalisation de sécurité
- Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques

Appréhender les rôles et fonctions des différents acteurs

- Les entreprises extérieures
- Définition d'un chantier
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'exploitation, d'un chargé de consignation, de travaux, d'interventions immé-

diates, d'un assistant chargé de travaux, d'un surveillant de sécurité

Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations

- Visualisation d'un tableau des habilitations mécaniques

Assurer la mise sous régime et le respect des consignes de sécurité

- Visualiser des différentes mises sous régime
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir la fiche d'ouverture de chantier

Appréhender le risque mécanique en fonction des différentes situations de travail

Apprentissage de notions de secourisme et d'évacuation

Validation de la formation : Un questionnaire (QCM) est remis aux stagiaires en fin de formation. La réussite à celui conditionne la remise d'une attestation individuelle de réussite à la formation.

Public visé :

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques

Personnel intervenant sur des sites industriels

Prérequis : aucun

Durée de la formation : 7h (1 jour)

Recyclage conseillé tous les 3 ans

Training available in English



1000 € /
groupe



visio
conférence